# AUSPICE

## (export du DFSM au 16/10/2026 à 22:24)

## [1] AUSPICE Art de la divination - Magie

nom masc.
Etymologie FEW XXV 1063b : auspicium

Définition

Prédiction sur l'avenir fondée notamment sur le vol des oiseaux, divination.

### Notes

- Note encyclopédique
  Ce mode de divination fait partie des nombreuses techniques divinatoires utilisées au Moyen Âge. Voir T. Charmasson, *Recherches sur une technique divinatoire : la géomancie dans l'Occident médiéval*, Genève-Paris, Droz-Champion, 1982 et J. P. Boudet, *Entre science et nigromance: astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XIIe-XVe s.)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006. (J. Ducos)

- syn CHOSE AUSPIQUE

### Citations

- Augur, auguremens, inauguracion, auspice, auspique sont moz appartenans a divinacions faites en chans ou en mouvemens des oyseaus, des quiex moz usoit moult souvent Titus Livius et je les met tous aplain quant ils viennent. Quar sachiez que anciennement avant que nostre foy catholique venist en la notice d'un seul Dieu, l'en souloit enquerir la volenté des dieux par les chans des oyseaus ou par les vollemens et y trouvoient a celui temps grans veritez et pour ce avoient il telle science en trés grant reverance, si que nul foiz sollempnés ou publiques il ne faisoient que avant toute euvre il ne feissent teles consideracions, dont li Romain avoient tous jours un perpetuel office ou il establissoient des plus sollempneles personnes que il eussent qui regardoit et pronostiquoit de eleurs aventures par la science des oyseaus. Et celui estoit apelé augur et la consideracion que il faisoit estoit apelee auguremens et estoit une office et une dignité qui duroit a vie et qui n'estoit pas anuel comme estoient les autres. Et sachiez que de cesti mot se dirmet (?) un autre que l'en dit auspice ou chose auspique, quar souvent trouverés que aucune est faite par les auspices de la chose publique ou du pueple romain ou d'un duc tel ou tel. Et ce n'est chose a dire mais que eur ou fortune ou felicité ou bon commencement.
  Pierre Bersuire [TITE-LIVE] , *Décades, 1354-1358, ms. Paris, BSG 777, fol. 1ra.*
- De auguremens et auspices ou eurs, ay je monstré autrez fois la cause pour quoy il n'ont nul effeit en personnes qui usent de leur franche liberté ou volenté.
  Nicole Oresme, *Livre de divinacions, éd. S. Lefèvre, ca 1364, p. 9, éd. Rapisarda, p. 92.*
- En la tierce partie et fin de ceste euvre sera dit des ars supersticieux [...] et consequemment sera aussi traittié de l'art de augure, aruspice, auspice , ornimance, de chacun selon ses parties.
  Simon de Phares, *Recueil des plus célèbres astrologues, 1494-1498, prologue, p. 36.*